



REGLEMENT INTERIEUR 2024-2025

Lieux d'entraînement :

Gymnase du SIVOS
Rue du collège
24130 LA FORCE
Mail : laforceboxingclub@gmail.com
Tél : 0651287089

Jours et heures d'entraînements :

Cours de Kickboxing jeunes 6-12 ans :

- Les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30

Cours de Kickboxing adultes :

- Les mercredis de 18 h 30 à 20 h

Cours de Kickboxing compétiteurs/ compétitrices :

- Les lundis de 18h30 à 20h00 et Vendredis de 18h à 19h30 / 20h00

Pas d'entraînement durant les périodes de congés scolaires sauf avis préalable du moniteur

Prix de la licence avec assurance pour la saison 2023/2024 :

Licence adulte :

- Loisir : 110 euros

- Compétiteur/ Compétitrice : 190 euros

Licence enfant :

- Loisir : 75 euros
- Compétiteur/ Compétitrice : 110 euros

Pièces à fournir :

- 1 photographie d'identité
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Kickboxing est exigé dès la première séance en dehors des deux cours d'essai proposés à la rentrée.
- Document de l'autorisation parentale de la FFKMDA dûment signé devra être retourné pour les enfants mineurs (la signature de la licence par les parents tient lieu d'autorisation).

○ ***Les mineurs :***

Les parents doivent s'assurer de la présence du moniteur avant de laisser leur enfant, Si moins de 5 élèves (mineurs) sont présents au cours, la présence d'un parent ou d'un responsable des dits mineurs sera demandée, sans quoi le cours sera annulé. Pour plus d'informations voire le moniteur.

Aucun mineur ne sera autorisé à quitter le cours avant qu'il ne soit terminé.

En fin de cours, les mineurs ne pourront partir qu'en présence de leur parent ou tuteur, sauf autorisation parentale écrite.

Compétitions :

- Les compétiteurs et compétitrices devront faire compléter leur passeport médical par les médecins concernés (voir passeport).
- Les frais générés par les compétitions qui se déroulent en dehors de Bergerac sont à la charge des parents et/ou du compétiteur (trajets, logement, alimentation). Toutefois, le club pourra participer si le budget le permet et selon certaines conditions décidées par le bureau du club.

Équipement :

La tenue sportive doit être adaptée et correcte (short, legging de sport pour les filles et tee-shirt). Un vestiaire et des douches sont à la disposition de chacun.

Le club n'est pas responsable des effets laissés dans les vestiaires

1. L'équipement spécifique à la pratique du Kick Boxing (gants de boxe, protèges dents, protèges tibias, coquille, chaussures à usage unique pour la boxe). Cet équipement est **obligatoire à chaque entraînement et propre à chaque adhérent.**

Le club, pourra proposer des packs d'équipement en fonction des disponibilités de stock.

2. Les chaussures (ou rythmique) sont spécifiques à la pratique du Kickboxing
3. Le port de bandes de maintien ou de sous-gants pour les enfants est obligatoire dans les gants prêtés par le club.

4. Les équipements appartenant au club : gants, cordes, sacs, massues, haltères, etc...sont à la disposition de chacun et **doivent être remis en place dans le placard réservé au club après chaque séance.**

Chacun s'engage à maintenir dans un parfait état de propreté les locaux gracieusement mis à notre disposition par le SIVOS de LA FORCE.

Cadre technique à votre disposition cette année :

Monsieur DELAGE Sylvain Moniteur fédéral et animateur de Kickboxing

La pratique du Kickboxing ne devra s'exercer qu'au sein du club durant les entraînements, démonstrations ou compétitions.

Le club dégage toute responsabilité au cas où l'un de ses membres ne se cantonnerait pas à la pratique de ce sport dans ce cadre précis.

Les membres du bureau directeur se réservent le droit d'accepter, de refuser, d'expulser l'un de ses adhérents sur simple avis verbal, en cas de non-respect des présents règlements.

Pour le conseil d'administration
Le président,
BEAUPUY Morgan

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte.

Nom, Prénom de l'adhérent :

Date et signature :
(Des parents pour les mineurs)